

# **La famille issue d'une communauté culturelle : une famille qui participe aux réalités de la famille québécoise de souche**

Jean-Luc GOUVEÏA  
*Département des sciences de l'éducation  
Université du Québec à Trois-Rivières*

Les familles issues des communautés culturelles vivent les mêmes problèmes, à des nuances variées, que toute autre famille. Pas plus. Peut-être même un peu moins lorsqu'on renvoie à « l'expérience immigratoire ». Elles sont unies, éclatées, reconstituées ; elles sont biparentales, monoparentales ; elles sont constituées d'enfants adoptés ou pris en garde. Elles sont légèrement plus nombreuses que les familles de la société d'accueil. Elles sont familles restreintes ou familles élargies.

Si la famille est une unité composée d'au moins un adulte et un enfant, la situation de ce dernier, dans une famille issue d'une communauté culturelle, mérite que l'on distingue les enfants nés au pays d'origine des parents et déjà socialisés dans la culture de ce pays de ceux nés au Québec, donc socialisés dans un contexte de dualité culturelle : la culture de la famille et la culture ambiante dominante.

Les familles issues des communautés culturelles ne sont pas un problème ; elles constituent plutôt une catégorie sociale dont les caractéristiques permettent aux chercheurs de nuancer les différences constatées, et aux intervenants d'ajuster leurs actions ou leurs pratiques. Et cela à partir des « marqueurs identitaires » que sont la race, la couleur, la religion,

l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap, la maîtrise ou pas de la langue.

Bien que l'immigration, dans notre société, soit un phénomène de longue date – les premières statistiques remontent à 1874 –, la réalité des communautés culturelles est mal éclairée par les discours, puis par les recherches. Elle est d'abord vécue au plan des émotions, ensuite au plan des rapports où domine la relation majorité – minorités, citoyens de vieille souche – citoyens de nouvelle souche ; avec tous les effets que cela engendre dans un contexte par ailleurs pluraliste, démocratique et moderne ; où dominant aussi la *Charte québécoise des droits de la personne* et la *Charte canadienne des droits et libertés*. Un contexte où l'égalité, la justice et la légitimation des différences sont des religions.

Contrairement aux perceptions que projettent des propos entretenus à leur égard et que nourrissent des conclusions de recherches qui succombent à la tentation de globaliser, les communautés culturelles ne forment pas un bloc homogène et monolithique. Leur diversité provient de la diversité même de leurs origines – géographique, linguistique, religieuse –, de leur situation socio-économique, de leur condition sociale, expérientielle, de leur « visibilité » et de leurs aspirations, un ensemble de caractéristiques différenciantes dont on se sert pour mieux comprendre par ailleurs les Québécoises et Québécois de souche.

Dans leur diversité, elles partagent néanmoins quelques dénominations communs :

- a) l'expérience migratoire ;
- b) la détermination à prendre racine dans le nouveau pays et à en devenir très rapidement membre à part entière, en assumant à la fois la culture d'origine déjà intégrée et la culture d'accueil que l'on intériorise au fil des ans ;
- c) une certaine représentation qu'elles se font d'elles-mêmes et de leur place dans la société d'accueil, laquelle représentation est largement nourrie par l'image que leur renvoie leur entourage ;
- d) les stratégies familiales qu'elles doivent développer : elles sont faites de références à la culture et à l'expérience d'origine qu'il faut équilibrer, parfois difficilement, avec les stratégies privilégiées, et même légalisées, par le pays d'accueil ;
- e) enfin, l'inévitable condition de minorité qui sera désormais la leur et celle de leurs descendants pour encore des décennies, que même l'assimilation ne saura effacer, particulièrement pour les

familles appartenant aux « groupes visibles » ou portant un nom qui résonne « immigrant ».

En 1986, les citoyennes et citoyens appartenant aux communautés culturelles représentaient 12,9 % de toute la population québécoise, dont 70 % étaient originaires d'Europe. Donc, une immigration judéo-chrétienne, blanche et généralement « invisible », concentrée à 90 % sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, le restant de la province se partage le maigre 10 %.

Il est normal que ce soit d'abord Montréal qui ressent les problèmes que l'on attribue communément aux familles issues des communautés culturelles, problèmes auxquels les pouvoirs politiques tentent d'apporter des solutions et sur lesquels se penchent depuis quelque temps des chercheurs. De là que les communautés culturelles soient devenues un créneau de recherche rentable, comme cela était le cas, il n'y a pas si longtemps encore, pour les classes sociales défavorisées, les femmes, les personnes âgées et les handicapés, il n'y a qu'un pas...

Non pas qu'il faille être contre cette priorisation des groupes cibles, dans une perspective d'actions gouvernementales ; « l'ethnologisation » des communautés culturelles les soustrait au droit à l'égalité lorsque cela renforce ou suggère l'idée que ces personnes sont des citoyens de second ordre. Dans cette province, il n'y a qu'une citoyenneté, peu importe qu'on l'ait reçue par naissance ou par immigration, de longue date ou de récente date.

## QUE CHERCHE-T-ON VRAIMENT À COMPRENDRE PAR LA RECHERCHE SUR CES FAMILLES ?

**La différence**, bien sûr. Surtout cette différence qui ne ressemble pas à celle existant entre une famille d'origine française et une autre d'origine belge. Elle est radicalement différente ou le devient lorsque nourrie par l'interprétation de l'anthropologie traditionnelle, par l'ethnologie du voyageur. Niant ainsi leur apport. Un critère par ailleurs détermine notre attitude d'ouverture à l'immigration : celle-ci n'intéresse les États et donc les citoyens que dans la mesure où elle vient contribuer à un développement-plus.

Les études se concentrent très peu sur les différences qui **contribuent** au développement des modèles familiaux à reconstruire au Québec, mais s'intéressent bien plus à celles qui constituent des obstacles à l'intégration, souhaitée instantanée, des membres des communautés culturelles. Comme l'intégration (...l'assimilation ?) à la société d'accueil représente la préoccupation majeure, les différences nourrissantes sont dès lors ou

bien tuées ou bien dévalorisées. Ce qui provoque un sentiment de négation des personnalités sociales de ces familles, lorsque l'on sait que celles-ci considèrent, avec raison, que leur conception de la famille, leurs pratiques familiales, les formes de rapports que les parents entretiennent avec leurs enfants, les formes de solidarité qu'elles pratiquent avec les membres des familles proches sont un de ces capitaux qui viendront enrichir la réalité familiale du Québec. Particulièrement pendant cette période où la société québécoise et l'humanité tout entière sont à la recherche de modèles familiaux efficaces. Ne célébrons-nous pas l'Année internationale de la famille ?

Malheureusement, les études sur la famille issue d'une communauté culturelle scrutent trop les différences pour elles-mêmes et non pas en ce qu'elles constituent d'objet d'une éventuelle appropriation collective qui permettrait de les intégrer dans les modèles familiaux de la majorité.

## **DANS QUEL CONTEXTE SE FONT LES RECHERCHES ET LES INTERVENTIONS SUR LES FAMILLES ISSUES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ?**

Dans un contexte paradoxal. D'un côté, celui-ci fait la promotion du pluralisme, de la diversité et de la différence. D'un autre côté, les pratiques et les discours idéologiques suggèrent l'homogénéisation culturelle tendant vers cette homogénéité dont la majorité revendique l'exclusive légitimité, donc vers une homogénéité identitaire qui ne doit évoluer que dans le sens de sa préservation, une identité qui s'alimente de l'histoire passée. Comme si le présent n'était qu'un prolongement du passé. Or, justement, les familles des communautés culturelles participent du présent et du futur, bien qu'il soit difficile d'avalier que depuis 1874, l'expérience migratoire n'ait pas influencé le contenu de l'histoire du Québec !

Il est clairement reconnu – mais non encore admis – que le contexte occulte les apports nourrissants des spécificités portées par les communautés culturelles. Nous soulignons certes l'Histoire de Noirs, nous honorons désormais des personnalités « immigrées » qui ont marqué le développement de certains secteurs de la vie québécoise, nous acceptons à l'écran des visages que l'on n'associe pas naturellement à la québécoité.

C'est dans ce contexte que les familles des communautés culturelles s'installent, se développent et doivent faire l'éducation de leurs enfants.

## LEUR APPORT À LA RÉFLEXION SUR LA FAMILLE : UNE NOURRISSANTE INTERPELLATION

Il y a lieu de revoir la perspective des recherches de manière à exhumer les ressemblances qui nous font appartenir à la communauté nationale. Le modèle éducatif institutionnel ne repose-t-il pas sur ces ressemblances ? Parler de modèle familial de la majorité, c'est justement réunir ce que les différentes familles de cette majorité ont de commun, ce qui les unit et les distingue d'une autre société. Les familles issues des communautés culturelles revendiquent la prise en compte de leurs différences dans la construction de ce modèle.

Il est clair que pour les intervenants auprès des familles, qu'elles soient de nouvelle ou d'ancienne souche, celles-ci ont droit à des politiques et des actions qui reposent sur une connaissance de leurs besoins spécifiques et des particularités de leur condition sociale. Les familles issues des communautés culturelles, très habitées par ailleurs par ce droit, s'attendent à des interventions qui leur soient adaptées. Non pas dans une perspective de marginalisation mais plutôt dans celle de l'inclusion.

Au fond, au moment où la famille québécoise de souche traverse une crise, due en partie au rejet ces dernières années des valeurs qui la soutenaient, les familles issues des communautés culturelles, par leur pratiques et conceptions qui rappellent les valeurs et les pratiques rejetées, nourrissent la nécessaire interpellation des choix opérés dans un contexte de libéralisation globale. « Nous ne sommes pas d'accord avec elles, mais ça marche ! »

## LEUR RAPPORT AUX FAMILLES QUÉBÉCOISES EST ASYMÉTRIQUE

Les familles des communautés culturelles, par leur condition historique, participent malgré elles à une réalité de divisions : francophones *versus* allophones, anglophones *versus* francophones, judéo-chrétienté *versus* arabité... Elles évoluent dans un contexte socio-politique qui les nourrit jour après jour. Les discours, le traitement des situations accentuent les différences menaçantes, entraînant ainsi des peurs, des préjugés, de l'intolérance, du racisme, de la xénophobie, de l'auto-rejet, le rejet de l'identité métissée, le rejet des stratégies familiales venues d'ailleurs.

Tout se déroule dans un contexte où on leur rappelle qu'elles sont admises comme « immigrant » dans un contexte social dont les éléments constitutifs ne puisent pas dans leur histoire sociale respective : « Elles

sont venues chez nous ; c'est à elles à prendre nos valeurs. » Soit. Croit-on possible qu'un Malien de trente ans laisse à Mirabel toute sa culture malienne au moment où il met pied au Québec ? Non. Son passé va pénétrer, inévitablement, l'histoire québécoise qui se fait.

## L'INTÉGRATION COMME ENJEU

Évidemment, les études sur la famille ne sont pas de simples exercices académiques. La recherche s'évertue à mieux connaître ces familles parce qu'elles vivent des problèmes qui ont des effets sur l'équilibre et l'harmonie de la société. L'analyse des communautés culturelles s'intéresse, en filigrane, à leur intégration, qui « rate » ou qui se fait trop lentement aux goûts des assimilationnistes. Retardant ainsi la réalisation de certains objectifs comme l'homogénéité linguistique... ou une certaine idéologie politique.

L'intégration est trop souvent abordée par son processus et ses mécanismes. On s'interroge peu ou prou sur le point d'arrivée de ce processus. Les politiques d'intégration visent l'adaptation à la culture québécoise dont le contenu est fait de l'expérience de la majorité, et seulement de celle-là. Or, la culture est une réalité vivante. De ce fait, elle est façonnée par ceux-là mêmes qui la vivent, donc par les membres des communautés culturelles aussi. Par le simple fait de leur présence, elles orientent, contribuent à remodeler le contenu de cette culture. Or, leurs différences ne semblent pas appropriées par la culture d'accueil. Ces familles possédant déjà une expérience de cohabitation avec d'autres cultures, elles ne voient pas de contradiction à vouloir intégrer la culture de la majorité et tout en faisant la promotion de leurs spécificités culturelles d'origine. C'est ce qu'elles veulent pour leurs enfants aussi.

## LA FAMILLE COMME LIEU DE SOCIALISATION DE BASE

Dans notre société, la famille est proclamée premier lieu d'éducation des enfants, donc lieu de socialisation à la culture qui fait le consensus dans la société mais dans la famille aussi. La réalité des familles des communautés culturelles est faite nécessairement de dualité culturelle dont l'intensité varie avec la distance qui sépare la culture d'origine de celle de la société d'accueil. Dans ce contexte, les deux problèmes majeurs sont ceux de l'identité familiale et de l'identité de l'enfant. Celui-ci est sollicité par le milieu scolaire et le milieu ambiant pour qu'il intériorise la culture dominante. En même temps, la famille – premier responsable de

son éducation – tient à ce qu'il se développe conformément aux éléments de la culture d'origine, sur lesquels la famille s'appuie pour orienter ses interventions parentales. Lorsque surgit une contradiction, l'enfant choisit habituellement le camp qui lui est favorable. S'il advient que le camp choisi est la société d'accueil, et que celle-ci, de surcroît, ne légitime pas les différences comportementales, c'est la famille qui se trouve alors dans une situation conflictuelle.

## PEUR ET REFUS DU MÉTISSAGE CULTUREL

Les familles issues des communautés culturelles sont porteuses de pratiques familiales alternatives, de stratégies familiales qui contribuent à la socialisation des parents et de leurs enfants. Ces pratiques et ces stratégies ne semblent pas prises en compte dans les stratégies d'intervention privilégiées par la société d'accueil. Tout le débat sur les rapports tendus entre certaines communautés culturelles et la Direction de la protection de la jeunesse quant au placement des enfants illustre bien la nature du problème. Parce qu'on ne les comprend pas – ou l'on ne veut pas les comprendre –, on entretient la peur qu'en les intégrant on consacre le métissage culturel qui ferait disparaître l'authentique culture.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Les familles appartenant aux communautés culturelles, par leurs différences de conceptions et de pratiques familiales, sont un apport au développement d'une conception et des pratiques familiales que la société d'accueil cherche à privilégier. Particulièrement à un moment où la société vit les effets d'un certain éclatement du modèle hérité du passé.

La plupart des problèmes que ces familles vivent proviennent de leur inévitable condition : celle de la dualité culturelle qui fait d'eux des méteils culturels dans un contexte qui ne l'est pas.

Citoyens à part entière, les membres de ces familles s'attendent à des rapports symétriques qui passent par la reconnaissance de leurs différences comme un capital-plus pour le Québec engagé dans un processus de développement d'une nouvelle condition familiale.